



CHEF DE PROJET BÂTIMENTS

INTERVENTIONS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ

Construction et maintenance des bâtiments

Définition : Réalise les études de faisabilité des projets de bâtiments, propose et met en œuvre la programmation d'études, de travaux et de maintenance. Organise et coordonne aux plans technique, administratif et financier l'exécution des études et des travaux, dans les meilleures conditions de délais et de coûts, dont il assure la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage.

AUTRES APPELLATIONS :

- Responsable bâtiments travaux neufs et maintenance
- Responsable de bâtiments publics
- Directeur de projet bâtiments
- Architecte en bâtiments
- Ingénieur en bâtiments

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Conseil en matière de solutions architecturales et techniques
- 🔍 Etude technique et économique des projets
- 🔍 Pilotage d'études
- 🔍 Supervision de projets et représentation des maîtres d'ouvrage
- 🔍 Coordination et pilotage de projets en maîtrise d'œuvre

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Complexification de l'environnement juridique
- Prise en compte des exigences du développement durable
- Développement de nouvelles techniques de construction
- Renforcement de la qualité architecturale, paysagère et environnementale des projets
- Renforcement de la maîtrise d'ouvrage
- Réforme du code des marchés publics, réglementations sur la sécurité, la qualité environnementale, la gestion de l'énergie
- Evolutions techniques et normatives

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours interne et externe avec spécialités

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Déplacements sur sites sur l'ensemble de la Polynésie française
Equipements de protection individuelle (chaussures, casque, etc.) lors des visites de chantier



COMPÉTENCES

Savoir-Faire	Savoirs
🔍 CONSEIL EN MATIÈRE DE SOLUTIONS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> - Donner un avis technique sur des propositions effectuées par les instances décisionnelles - Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés dans le cadre de la création et de la gestion de bâtiments - Elaborer des cahiers des charges - Elaborer ou faire élaborer le programme d'un bâtiment - S'assurer du respect des réglementations en vigueur - Superviser l'élaboration des dossiers techniques - Recenser le patrimoine bâti et conduire un diagnostic technique et économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Instances, circuits et processus de décision - Techniques de négociation et de communication - Réglementation et mesures concernant la protection et la gestion de l'espace, des ressources et du patrimoine - Réglementation en matière d'établissements recevant du public - Méthodes d'élaboration de cahier des charges - Démarche HQE (haute qualité environnementale) - Normes et techniques de préservation et valorisation des patrimoines

Savoir-Faire

Savoirs

ETUDE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE DES PROJETS

- Elaborer une étude économique des projets
- Proposer un budget d'études ou de travaux
- Délivrer un avis relatif à la mise en place des financements
- Intégrer aux analyses les problématiques des différents services spécialisés
- Proposer ou analyser une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti
- Porter un diagnostic sur le patrimoine bâti des bâtiments publics du pays
- Choisir des options techniques à mettre en œuvre
- Appliquer la réglementation spécifique au type de bâtiment
- Faire respecter l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus
- Participer aux commissions de sécurité

- Techniques d'ingénierie du bâtiment tous corps d'état
- Notions de génie civil
- Techniques d'estimation financière et d'analyse de coûts
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Code de l'aménagement
- Démarches qualité
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)

PILOTAGE D'ÉTUDES

- Définir le champ et la méthode d'étude
- Superviser la réalisation des études
- Elaborer des cahiers des charges de demande d'études

- Offre de service des prestataires d'études et de conseils
- Techniques de recueil et d'analyse de l'information
- Techniques d'élaboration de cahier des charges et de planification d'études

SUPERVISION DE PROJETS ET REPRÉSENTATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE

- Elaborer ou contrôler un cahier des charges
- Etablir ou contrôler un dossier d'appel d'offres
- Négocier avec les entreprises
- Organiser un chantier (planification, décomposition en tâches, diffusion des informations, etc.)
- Contrôler les ratios qualité/coûts/délais
- Apprécier la conformité des réalisations au regard du cahier des charges
- Etablir une coordination avec les services et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et l'acte de construire

- Règles de la maîtrise d'ouvrage public
- Méthodes d'ingénierie de projet
- Procédures d'appel d'offres et d'achat public
- Modalités d'application du code des marchés publics et règles de la commande publique
- Principes du droit de la construction

COORDINATION ET PILOTAGE DE PROJETS EN MAÎTRISE D'ŒUVRE

- Informer les différents responsables des contraintes techniques inhérentes à certains choix
- Intégrer dans ses analyses les contraintes et spécificités des différents services spécialisés
- Planifier et coordonner les étapes du projet
- Communiquer sur les enjeux et les finalités d'un projet ou d'une opération
- Fournir les éléments techniques pour l'évaluation d'un projet

- Méthodes et outils du management par projet et objectif
- Techniques et outils d'organisation de l'activité (gestion des flux etc.)
- Règles techniques de la construction
- Réglementations hygiène/sécurité et formation, coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS)

